

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.
Abonnement : Pour Roubaix, 25 francs par an.
» » » » 14 » six mois.
» » » » 7 50 » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE, BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFITTE BULLIER et C^{ie} pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

Roubaix, 11 Juillet 1865.

BULLETIN.

Une dépêche de l'Agence Havas annonce l'arrivée à St-Nazaire du paquebot de la Compagnie Générale transatlantique l'*Impératrice Eugénie*, venant du Mexique. Les nouvelles reçues par ce paquebot sont très satisfaisantes. Les provinces réfractaires font leur soumission, le commerce et le travail reprennent de toutes parts et on signale l'arrivée d'un grand nombre d'émigrants venant de Belgique et d'Allemagne.

Comme complément des nouvelles reçues du Mexique, le *Moniteur*, à propos des rapports qui existaient déjà entre ce pays et les Etats-Unis, parle d'une compagnie qui vient de se former dans le but d'établir un service de navires à vapeur entre Vera-Cruz et New-York; les relations industrielles vont donc sous peu de temps prendre un accroissement considérable.

On parle toujours d'une réduction prochaine des cadres de l'armée, mais on n'est fixé encore ni sur le chiffre de cette réduction ni sur l'époque précise à laquelle elle aura lieu.

Abd-el-Kader a été reçu en audience par S. M. l'Empereur, qui lui a fait un accueil des plus gracieux. L'Emir doit, dit-on, avoir une entrevue avec le maréchal de Mac-Mahon au sujet des affaires de l'Algérie, mais rien n'indique qu'il doive, comme l'ont prétendu plusieurs journaux, adresser une proclamation ses compatriotes pour les engager à unir leurs destinées à celles de la France.

Une discussion très vive a eu lieu à la Chambre des représentants belges au sujet du système électoral. Un député, M. Coomans, a déclaré qu'on ne pouvait obvier aux abus du suffrage restreint qu'en proclamant le suffrage universel.

Les journaux de Madrid nous apportent le compte rendu de la séance du Congrès dans laquelle M. Nocedal a combattu la reconnaissance par l'Espagne du royaume d'Italie. La réponse du ministre des affaires étrangères à l'honorable membre qui s'est fait l'organe des catholiques exclusifs des Cortès, a été péremptoire et ne permet pas de douter que le gouvernement de la reine Isabelle soit dès à présent résolu à ne plus écouter que les intérêts de son pays, bien qu'il ait ajourné la communication de ses décisions définitives.

On écrit de Saint-Petersbourg, le 9 juillet: En vue de faciliter les relations commerciales, les droits d'importation de diverses marchandises à la frontière d'Europe sont en partie supprimés, en partie diminués. Pour les autres marchandises venant des contrées transcaucasiennes, les droits sont réduits d'un pour cent. Les droits d'exportation et les droits de quarantaine à la frontière d'Asie sont supprimés.

J. REBOUX.

Od écrit de Rome, 4 juillet :

« Tous les journaux italiens s'occupent encore de la mission de M. Vegezzi. On dit que le gouvernement de Victor Emmanuel lance une circulaire pour justifier sa conduite dans la question des évêques et qu'il publiera même les documents ou les correspondances échangés entre le Saint-Siège et le cabinet de Florence. La note publiée dans le *Journal de Rome* est une justification honorable pour le St-Siège et il est avéré que la cour de Rome n'a échangé aucune correspondance avec le cabinet de Florence le seul document émanant du St-Siège qui puisse exister, c'est la lettre du Pape à Victor Emmanuel. Le *Journal de Rome* dans la note qu'il a publiée relativement à la mission Vegezzi, a voulu faire comprendre que les négociations ont été tout à fait privées et non diplomatiques; conséquemment, que M. Vegezzi, n'a pas été reçu comme envoyé du gouvernement italien, mais seulement à titre d'envoyé confidentiel de roi Victor Emmanuel et que le cardinal Antonelli, avec qui l'a traité, ne devait pas être considéré comme lesecrétaire d'Etat du Pape, mais comme son chargé d'affaires confidentiel. »

On lit dans le *Pall-Mall Gazette* une nouvelle assez grave dont nous lui laissons la responsabilité.

« Nous apprenons d'une source digne de confiance que Napoléon III est entré en négociations avec quelques puissances pour la convocation d'un congrès dont les

objets principaux seraient l'arrangement des questions européennes, et le désarmement général. La Russie, la Prusse, l'Italie, l'Espagne auraient déjà exprimé une opinion favorable à ce projet. »

On nous écrit de Berlin, le 8 juillet:

On n'a encore aucun renseignement authentique sur la question de savoir si le changement ministériel, à Vienne, a eu un résultat favorable ou non à l'alliance austro-prussienne. Le représentant de la Prusse, à Vienne, le baron de Werther, est probablement retourné dans cette ville pour sonder le terrain.

Le *Gazette de la Croix* répète encore une fois que, si l'Autriche s'était montrée plus traitable dans la question des duchés, la Prusse n'aurait peut-être pas soulevé, en ce moment, la question du traité de commerce avec l'Italie et celle de la reconnaissance de l'Italie par les gouvernements du Zollverein. On pourrait être tenté de voir dans cette insinuation l'offre de la part de la Prusse d'abandonner cette question, si le cabinet de Vienne se montrait plus invariable dans la question du Sleswig-Holstein. Je crois, cependant, que l'insinuation de la feuille fédérale est sans fondement et que les nécessités du commerce du Zollverein auraient obligé la Prusse d'agir comme elle l'a fait, quoiqu'avec un peu moins d'ostentation, si même l'alliance austro-prussienne avait été plus intime qu'elle ne l'est en ce moment.

Une correspondance de Washington du 23 juin; contient, entre autres détails, le fait suivant :

« Les troupes nègres partant de la forteresse montrée se sont plusieurs fois révoltées; elles ne veulent point partir. Il a fallu répandre beaucoup de sang avant d'étouffer cette révolte. La dernière a éclaté le 20 Juin, les nègres s'étaient emparés d'un steamer et l'avaient gardé vingt-quatre heures. »

Mêmes conflits à Charleston, à Savannah et à Norfolk.

La *Gazette* (russe) de l'*Académie* annonce que des pourparlers sont engagés entre le gouvernement russe et l'empire chinois pour la prolongation du télégraphe de Kiahkta à Pékin. Un employé de la direction des télégraphes se trouve à Pékin pour suivre cette affaire. On prétend que de leur côté, les Anglais veulent établir un télégraphe de Pékin par Shanghai, vers les Indes; mais il est évident que cette voie de

communications télégraphiques avec l'Europe est bien moins avantageuse pour la Chine. Il serait intéressant de savoir vers lequel des deux projets le gouvernement chinois inclinera.

On lit dans l'*Union financière* :

Nous avons annoncé, dans le temps, que le gouvernement belge avait fait des ouvertures au gouvernement français, italien et suisse, pour arriver à déterminer par une convention internationale, un système uniforme pour la monnaie divisionnaire d'argent.

Cette proposition a été accueillie avec sympathie par le gouvernement français, mais les réponses de l'Italie et de la Suisse n'ont pas été aussi satisfaisantes. Les gouvernements de ces deux pays ont consenti à ouvrir des négociations, dans le seul but de préparer les bases d'une convention diplomatique déterminant quelle serait, à l'avenir, pour chacun des Etats contractants, la quantité de monnaie fractionnaire de la pièce de 5 francs qu'ils pourraient fabriquer à un titre inférieur à 900/1000 de fin.

Par une communication plus récente, le cabinet de Paris a proposé à ceux de Belgique, d'Italie et de Suisse d'ouvrir dans cette capitale des conférences internationales dans lesquelles on procéderait à un travail préliminaire tendant à déterminer en commun, les meilleures conditions de fabrication et de circulation des monnaies. Cette étude précéderait utilement l'œuvre diplomatique et des commissaires spéciaux aborderaient la question sans programme déterminé et sans engagement réciproques.

Le gouvernement belge a adhéré à cette dernière proposition et a désigné deux commissaires pour prendre part aux conférences dont il s'agit.

Le *Times* annonce la suspension de paiements de l'ancienne maison de MM. Scott, Bell et C^{ie}, engagés dans le commerce des Indes et de la Chine. Le passif est évalué à près de 800,000 liv. (20 millions de francs). On compte toutefois avec confiance sur un liquidation favorable. La maison jouit d'une excellente réputation, quoique, pendant la crise de 1847, elle ait éprouvé des embarras qui l'obligèrent à une suspension temporaire. A cette occasion, elle paya ses créanciers intégralement, capital et intérêts, et reprit ses affaires avec une grande estime qui lui a été maintenue sans interruption. Ses livres ont été remis entre les mains d'experts.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Saint-Nazaire, 10 juillet, 2 h. du soir.

L'*Impératrice Eugénie*, paquebot de la C^{ie} française transatlantique, arrive sur rade. Parti de Vera-Cruz, le 14 juin; il a touché Santiago le 20 et la Martinique le 26. Ce bâtiment a à bord 163 passagers et 200 tonneaux de marchandises. Il a dévancé de 3 jours sa date réglementaire.

St-Petersbourg 9 juillet.

En vue de faciliter les relations commerciales, les droits d'importation de diverses marchandises, à la frontière d'Europe sont en partie supprimés en partie diminués. Pour les autres marchandises venant des contrées transcaucasiennes les droits sont réduits de un pour cent. Les droits d'exportation et les droits de quarantaine à la frontière d'Asie sont supprimés.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE.

VILLE DE ROUBAIX

ELECTIONS MUNICIPALES.

A Messieurs les Electeurs.

L'arrêté de M. le Prefet qui divise l'assemblée des électeurs de Roubaix en huit sections et fixe le nombre des conseillers municipaux à élire par chacune d'elles a reçu la plus grande publicité.

Les cartes des électeurs vont être immédiatement portées à leurs domiciles, afin de leur donner les plus grandes facilités d'exercer leurs droits dans les élections qui vont avoir lieu les 22 et 23 juillet courant.

Nous n'avons pas besoin de vous rappeler que, dans cette circonstance solennelle, vous ne devez avoir qu'un seul but : l'intérêt général.

La sagesse et le bon sens du corps électoral de Roubaix nous font espérer que les votes se feront avec calme et dignité et qu'il sortira du scrutin un choix judicieux d'honorables citoyens, qui exercera une heureuse influence sur le développement et la prospérité de notre importante cité.

Roubaix, le 11 Juillet 1865.

Le Maire,

ERNOULT-BAYART.

FUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 12 JUILLET 1865

N° 10

LE ROMAN

D'UN

HÉRITIER

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE III.

LES PROMESSES DE L'AVENIR.

CHAPITRE IV.

LE VIEILLARD ET LES ORPHELINS.

Henri est entré à l'école polytechnique. Il s'y est distingué par son application au travail comme par son intelligence. Il y a conquis, dans un brillant examen, son admission dans le corps des mines. Désormais sa carrière est assurée. Il peut même la suivre sans quitter sa mère, si ce n'est pour faire quelques études spéciales, ou remplir quelques missions temporaires.

Le directeur général des mines, à qui il a été particulièrement recommandé par les professeurs de l'École polytechnique, veut le garder à Paris, et promet de veiller à son avancement. Encore quelque temps, et le brave garçon, avec ses qualités d'esprit et de cœur, son aimable figure, son titre de baron, sa place d'ingénieur, peut, sans trop de présomption, aspirer à la main de Mlle Berthe. Déjà, Mme de Saulnes se complait dans l'espérance de le voir prochainement l'heureux époux de la jeune héritière. Déjà, si prudente qu'elle soit, elle n'a pu s'empêcher, dans son entretien avec Mme de Norroy, de prononcer à ce sujet quelques mots qui lui semblaient très-délicatement gazés, mais que Mme de Norroy peut fort bien comprendre sans se donner beaucoup de peine.

Robert est entré à l'école navale. Dès ses années d'études au lycée, c'était son désir, c'était sa vocation. Dès son enfance il lisait, avec une prédilection particulière, les livres de voyage, et songeait naïvement au bonheur de traverser les mers, d'aborder sur des plages lointaines, qui dans sa candide imagination, lui apparaissaient toutes peuplées de merveilles. D'année en année, ces premières impressions se fortifiaient et se développaient dans son esprit. Au collège, tandis que ses professeurs lui enseignaient méthodiquement la poésie et l'histoire de l'antiquité, il en revenait perpétuellement à

l'histoire des expéditions nautiques, et à cette vague, indéfinie, curieuse et rêveuse poésie qu'on pourrait appeler la poésie de l'espace. La fabuleuse entreprise des Argonautes l'intéressait bien plus que les guerres de la Macédoine, et l'*Odyssée* plus que l'*Illiade*. Le combat de Léonidas aux Thermopyles le touchait moins que l'humble journal de Girard de Veeer, racontant les périls de sa navigation et les calamités de son hivernage dans les glaces de la Nouvelle-Zemble. S'il eût eu à choisir entre diverses célébrités, il eût préféré celle de Cook, ou celle de Bougainville à celle de Miltiade ou de Scipion. La destinée de Christophe Colomb lui semblait le plus bel idéal de la gloire humaine, et il ne craignait pas d'avouer à ses camarades qu'il sacrifierait volontiers tout ce que l'on est convenu d'appeler les joies de la vie, pour avoir les aventures de Robinson Crusé ou de Sinbad le marin.

Dès son arrivée à Angoulême où, en 1817, le gouvernement de la Restauration avait institué le collège royal de la marine, Robert engagea avec Henri un commerce épistolaire qui devint une de ses joies continuelles, dans le cours de ses études spéciales et dans l'ardeur de ses premiers voyages. Il écrivait régulièrement aussi à son père et à sa sœur. Ces trois correspondances suffisaient à peine à l'exubérance de ses rêves et de ses sentiments. Il était à cet âge où tout s'élève, où tout palpite,

où tout déborde en certaines natures humaines, par l'effet d'un fluide invisible, comme dans les plantes vigoureuses par l'action du soleil et la sève du printemps. L'arbre alors épanche sa vie en des massifs de feuillage et des grappes de bourgeons. Le jeune homme épanche la sienne en de longs entretiens et de longs écrits. Entre les rameaux de l'arbre, l'insecte bourdonne, l'oiseau chante, la brise soupire. Le jeune homme entend ainsi dans son cœur bourdonner, chanter et soupire des voix mytérieuses qu'il ne comprend pas, et qui le charment comme des concerts célestes. Quelquefois, une fatale intempérie atteint les fleurs de l'arbre dans leur germe prématuré et les fait périr avant leur éclosion. Quelquefois, un malheur inattendu, une douloureuse déception pénètre dans le cœur du jeune homme, comme un souffle mortel, et y glacent à jamais tout ce qu'il renfermait de germes précieux d'amour, de confiance, de générosité. Heureux ceux qui peuvent voir se développer graduellement en eux et s'épanouir ces saintes fleurs de l'âme, jusqu'à ce que vienne la saison d'automne qui donne aux fruits leur dernière maturité, jusqu'à ce que vienne l'hiver qui balaye, dans ses ouragans, et ensevelit dans son linceul, les couronnes de l'arbre et les couronnes de l'homme.

Robert écrivait à son père et à sa sœur des lettres très-affoctueuses; mais c'était

dans sa correspondance avec Henri, qu'il s'abandonnait sans réserve à l'essor de sa pensée. Par un heureux hasard, il fut embarqué sur un navire destiné à faire d'intéressantes explorations. En quelques années, il eut la satisfaction de voir les régions du Nord, dans leur sauvage et terrible beauté, et les contrées tropicales, dans leur merveilleuse splendeur. Il débaignait avec enthousiasme ces grandes scènes de la nature qu'il se réjouissait de contempler et racontait, avec une aimable gaieté, ses épreuves de marin, raffales et tempêtes, sans jamais chercher à se donner la moindre importance. On apprenait par les lettres de ses camarades et de ses supérieurs, qu'en toute occasion il faisait très-bien son devoir et qu'il était fort aimé. « Tête un peu vive, disait son capitaine dans un rapport qui fut communiqué à Henri; caractère impétueux qui se cabrerait aisément, mais cœur droit et généreux. Très-actif d'ailleurs et très-intelligent. M. Mazerolle deviendra avec le temps un officier distingué. »

Un soir, Henri, en revenant de son bureau, dit à sa mère et à sa sœur, assises l'une à côté de l'autre, devant une table à ouvrage: « Je vous apporte des nouvelles de Robert. »

« Une lettre? répartit froidement Mme de Saulnes; il me semble que tu en as reçu tout récemment. »

« On pardonne plus souvent, a dit un écri-